

# SHALL WE DANCE?

Voir tous le

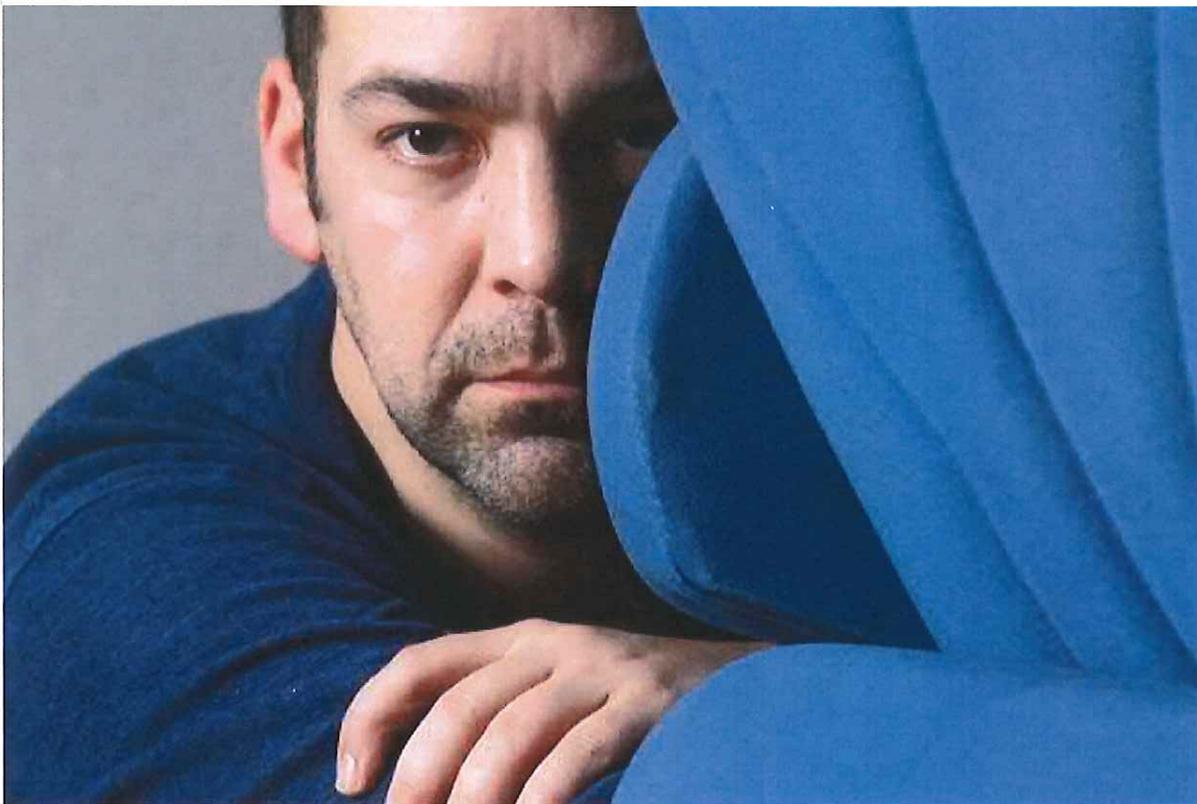
## ERRATUM

Cet entretien a été amendé par rapport à la version papier.  
Centre Chorégraphique National de Tours  
Entretien / Thomas Lebrun

## CRÉATION ET DIFFUSION : UN COMBAT

Publié le 27 février 2016

**Rencontre avec Thomas Lebrun, directeur du Centre Chorégraphique National de Tours. Un des qu: ses missions la programmation. Qu'en est-il au quotidien ?**



Crédit : Luc Lessertisseur Légende : Thomas Lebrun

**Le CCN de Tours est l'un des rares à avoir en charge de la programmation, quels sont les moyens q**

Thomas Lebrun : Nous avons un budget global sans financement spécifique pour la programmation, mais c' a été nommé au CCN et c'est une vraie volonté de ma part. J'essaie de prendre le moins possible pour mes moyenne 7,5% du budget global. Nous consacrons à la programmation en moyenne 260 000€ par an, soit avons une ligne « saison » et un « Festival Tours d'Horizons ». L'idée est que si on veut développer la dans en voir.

**Mais le Centre Chorégraphique n'a pas de salle de spectacle...**

Th. Lebrun : Nous avons un studio qui ne nous permet d'accueillir que des formes légères et « jeune public co-accueils avec de nombreux lieux qui ne programment pas forcément de la danse contemporaine. C'est à Joué-lès-Tours qui nous a permis d'inviter Trisha Brown, Maguy Marin ou Anne Teresa De Keersmaeker,

faire seuls. Et avec le théâtre Olympia, nous co-accueillons un spectacle par saison.

Nous faisons du co-accueil également avec La Pléiade à La Riche, qui a une structure technique qui permet de travailler à Tours. Depuis que nous sommes arrivés, nous cherchons à déménager pour développer nos projets. Réception d'une étude de faisabilité sur un lieu avec plusieurs scénarios qui devrait aboutir en juin. Si ça se fait, ce sera de mon dernier mandat.

## **"Si on veut développer la danse, il faut que les gens puissent en voir."**

### **N'est-ce pas un peu dommage ?**

Th. Lebrun : Si. Je trouve que la règle qui contraint les directions de CCN à partir au bout de dix ans n'est pas adaptée dans certains cas, surtout si l'ensemble des partenaires est satisfait de leur travail et de la façon dont elles mènent leur projet. Le cadre actuel permet un mandat supplémentaire de trois ans pour finaliser un projet en cours. Dans ce cas, l'exploitation du nouveau lieu, s'il voit le jour.

### **Comment faites-vous pour accueillir des compagnies ?**

Th. Lebrun : Nous faisons une dizaine d'accueil-studios par an – pour 160 demandes – et trois ou quatre réceptions dans notre unique studio !

Nous rallongeons l'enveloppe ministérielle octroyée à cet effet sur notre propre budget.

Nous recevons 45 000 € pour l'accueil studio et nous en dépensons entre 60 et 80 000€ suivant les années: nous réservons une enveloppe d'environ 3000 €. Face à cela, il est urgent que les nouvelles mesures pour la danse soient concrétisées afin de permettre aux CCN de renforcer leurs moyens de production.

### **Qu'en est-il de la mesure nouvelle concernant les artistes associés qui devraient s'adjoindre aux CCN ?**

Th. Lebrun : Il semblerait qu'il n'y ait que huit CCN sur dix-neuf qui aient déposé une demande auprès du Ministère de la Culture... à ce jour, nous n'avons toujours pas de réponse sur cette question importante.

Propos recueillis par Agnès Izrine

CCNT, 47 Rue du Sergent Leclerc, 37000 Tours. Tél. : 02 47 36 46 00.

